

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



La TROC se rapproche de la ministre Dominique Vien

Laurier-Station, le 29 novembre 2010 : Les organismes communautaires n'acceptent plus que leurs actions soient banalisées par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Aujourd'hui, des manifestantEs provenant des groupes communautaires des MRC de Bécancour, de l'Érable et de Victoriaville étaient dans la rue devant les bureaux de la députée Lotbinière, madame Sylvie Roy, à Laurier-Station.

Il s'agit de la sixième manifestation, en moins d'un mois, des groupes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie (Trois-Rivières le 3 novembre, Drummondville le 8 novembre, Cap-de-la-Madeleine le 11 novembre, Victoriaville le 18 novembre, Grand-Mère le 22 novembre).

La Table régionale des organismes communautaires en santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC-CQM) demande l'appui de la députée de Lotbinière dans sa campagne interpellant la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien.

La TROC-CQM propose à la ministre Dominique Vien de convenir d'une entente tripartite liant l'Agence de la santé et des services sociaux, la Table régionale et la ministre elle-même. L'entente régionale porterait sur une amélioration de l'intervention communautaire auprès de la population, une consolidation du financement versé aux organismes communautaires et des travaux pour mesurer l'impact de l'action communautaire notamment sur les services publics. L'entente tripartite prendrait effet à partir du printemps 2011 pour s'échelonner sur une période de 3 à 5 ans.

« Les dizaines de milliers de personnes qui ont besoin des groupes communautaires doivent pouvoir compter sur l'appui de la ministre. » a tenue à dire madame France Marquis, coprésidente de la TROC-CQM.



Pour sa part, le coordonnateur de la TROC-CQM, monsieur Renaud Beaudry, a expliqué la présence de son regroupement dans la région de Chaudière-Appalaches : « *Après cinq manifestations dans notre région et le même refus de la ministre Vien de nous parler, nous croyons que le temps est venu de se rapprocher d'elle pour la convaincre du bien-fondé de nos demandes et de notre proposition. Il est normal que le communautaire obtienne une entente avec la ministre pour tout ce qu'il fait pour la population.* ».

Il y a 220 organismes communautaires en santé et services sociaux au Centre-du-Québec et en Mauricie. Ils aident 100 000 personnes par année. Quelques données et exemples :

- Il n'y a plus d'entente sur le financement des organismes communautaires avec l'Agence régionale et le Ministère depuis 1998, soit 12 longues années;
- Un million de repas et de dépannages alimentaires sont assurés auprès de 20 000 personnes par année au Centre-du-Québec et en Mauricie;
- 26 000 personnes âgées reçoivent des services communautaires;
- 16 000 enfants et jeunes ont accès à de la prévention et des interventions;
- 2 000 personnes, par année, sont hébergées pour différentes problématiques (dépendances, maladie d'Alzheimer, violence conjugale, santé mentale, itinérance, rupture sociale);
- Dans la cadre de la recherche « Pour un monde meilleur... » plusieurs personnes ont témoigné que l'aide reçue par un organisme communautaire leur avait sauvé la vie;
- 70 % des 220 organismes communautaires ne reçoivent toujours pas le niveau de financement prévu au Cadre de financement des organismes communautaires de l'Agence Mauricie-Centre-du-Québec. Ce cadre est en application depuis bientôt 10 ans;
- les 220 organismes communautaires demandent une hausse de 15 millions \$ de leur financement en provenance de l'Agence et du Ministère.

La TROC-CQM regroupe 161 organismes communautaires en santé et services sociaux.